

VILLE DE BREST

Appel à projets Usages du numérique 2019

Lien social, accès accompagné,
expression multimédia,
compétences numériques, coopération,
territoires en réseau, innovation sociale,
biens communs, cultures numériques,
transition numérique, pouvoir d'agir,
fabrication numérique.



Appel à projets Usages du Numérique de la Ville de Brest 2019

Lien social, accès accompagné,
expression multimédia, compétences numériques,
coopération, territoires en réseau,
innovation sociale, biens communs,
cultures numériques, transition numérique,
pouvoir d'agir, fabrication numérique

Internet et le multimédia sont devenus des médias usuels au travail ou à la maison, dans les études ou les loisirs. Les outils du numérique permettent de plus en plus d'échanges, d'accès à l'information, de communications à distance, de coopération. Leur usage devient indispensable pour la recherche d'emploi ou l'accès aux services.

La place croissante des outils numériques laisse de côté celles et ceux qui n'ont ni les habiletés, ni les occasions de pratiquer couramment ces outils : personnes âgées, éloignées de l'écrit, isolées socialement ou ne disposant pas d'un revenu suffisant se sentent davantage exclues.

L'appropriation sociale des outils du numérique pour mieux vivre ensemble

Avec les jeux vidéo, les mobiles, la publicité, les industries et services du numérique, Internet est un immense marché.

Avec les blogs, wikipédia, le web public et associatif, l'accès aux savoirs et aux cultures s'est élargi. L'expression est favorisée, reliant les habitants d'un territoire local, donnant à voir la richesse des personnes et des associations qui composent une cité.

De nouvelles pratiques collaboratives, sources d'efficience, d'implication des personnes et d'enrichissement des biens communs émergent dans une dynamique de territoires en réseau et se diffuse lentement face aux cultures d'organisations hiérarchiques et cloisonnées.

Consciente de ces mutations, des enjeux d'innovation sociale du numérique, mais aussi des risques d'exclusion, la ville de Brest lance un appel à projets pour favoriser une société de la connaissance collaborative et ouverte à chacun à même de :



1 - PERMETTRE UN ACCÈS PUBLIC ACCOMPAGNÉ, L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES ET L'ACCÈS AUX SERVICES

Les 95 Points d'Accès Publics Internet (PAPI) brestois rendent possible un accès accompagné en proximité. Ces espaces répondent à la demande de découverte et d'appropriation des outils, à l'accès aux services et à la création de projets par les habitants et les associations. Nous soutenons les acquisitions de compétences numériques qui permettent à une personne d'accéder à l'information, échanger, s'exprimer, travailler avec d'autres.

2 - FACILITER L'EXPRESSION MULTIMÉDIA

Internet se développe autour de nos envies d'échanges dans l'entreprise, la vie publique ou nos relations privées. Apprendre à écrire avec le multimédia sur le web avec la photo, l'image ou la musique, gérer son identité, élargir ses réseaux sociaux sont des habiletés, des moyens de communiquer dont nous voulons faciliter l'accès à tous. Nous souhaitons favoriser les projets qui donnent à voir, relient les initiatives, dynamisent le débat, développent l'autonomie des personnes.

3 - AIDER À LA RECONNAISSANCE DES PERSONNES, LA RECONQUÊTE DE L'ESTIME DE SOI

L'expérience nous a appris que ces outils numériques créent du lien social, aident à la reconquête de l'estime de soi et valorisent les initiatives des personnes et des associations et nous souhaitons soutenir les initiatives qui y participent. Les collectes de mémoires témoignent que chacun est important et contribue à construire la cité d'aujourd'hui.

4 - SOUTENIR LA MUTUALISATION, LES PRATIQUES COLLABORATIVES ET LES BIENS MIS EN COMMUN

Les outils du numérique favorisent le travail en réseau des associations et des acteurs du service public, améliorent les services aux habitants. L'internet est aussi le creuset de pratiques où nous apprenons la coopération et l'élargissement des biens communs tels « bureau libre », le « médiablog et médiasip » pour créer radios et webTV, « wiki-brest », les « cartes ouvertes ». Cet appel à projet aidera les initiatives qui mutualisent des outils et contenus, mettent à disposition contenus ouverts et logiciels libres et favorisent la diffusion des pratiques collaboratives.

5 - DÉVELOPPER L'INNOVATION SOCIALE NUMÉRIQUE ET LES INNOVATIONS D'USAGE

Le numérique a permis le développement de l'innovation ouverte comme processus de création de valeur et moteur de transformations sociales. L'arrivée de l'internet en mobilité, le très haut débit, les données ouvertes, les outils de fabrication numérique ouvrent de nouvelles possibilités de services, d'innovations en réseau, de démarches d'élaboration collaborative et de création que cet appel à projets entend encourager.

6 – ACCULTURATION À LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET POUVOIR D’AGIR

Les ateliers de fabrication numérique (PAPIFabs et fablabs) donnent à chacun la possibilité de mieux comprendre les bouleversements que portent les outils numériques émergents (fabrication numérique, objets « intelligents » et communicants, BlockChains, ...) en s'appuyant sur les principes de l'éducation populaire est un enjeu important pour la cité. Cet appel à projet aidera les initiatives qui permettent une connaissance éclairée et la compréhension autour de ces nouveaux outils et contribuent ainsi à développer le pouvoir d'agir du plus grand nombre.

1.1 NATURE DES PROJETS : CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Cet appel à projets concerne les associations à but non lucratif, les groupes ou particuliers présentant un projet supporté par une association ou une structure locale. En cas de projet collectif, une association sera désignée par ses partenaires comme porteur du projet. Le champ d'intervention de l'appel à projets couvre les usages du multimédia et d'internet appliqués à l'éducation populaire, à l'action sociale et à la culture au sens large.

La Ville de Brest soutiendra des projets qui prennent en compte la capacité d'adapter ces nouveaux outils aux besoins et aux finalités d'un projet ou d'une structure, la place accordée à l'animation et à l'accompagnement humain des outils utilisés ainsi que la dimension pédagogique du projet. Les projets visant uniquement à s'équiper de matériel informatique, à développer un site web « vitrine » sont exclus de l'appel à projets.

1.2 MODALITÉS DE SOUTIEN

La Ville de Brest pourra soutenir des projets :

- ▣ sous la forme de subventions au démarrage ou au montage de projet
- ▣ sous la forme de mise à disposition de matériel multimédia
- ▣ par un accompagnement au montage et/ou à la mise en œuvre du projet (Prendre contact avec Florence Morvan au service Internet et Expression Multimédia (Tel : 02 98 00 82 12) (Mail: florence.morvan@mairie-brest.fr).

Le montant et la nature des aides attribuées aux projets retenus seront fixés au cas par cas par le jury, en tenant compte de l'enveloppe générale affectée à cet appel à projets, de l'appréciation des besoins du projet et de la crédibilité du budget présenté par le porteur.

La base actuelle fixée par projet sera de 2 300 € maximum. Au-delà de 800 € d'aide apportée par la Ville, la recherche d'un financement complémentaire ainsi qu'une participation propre du demandeur seraient souhaitables.

Les méthodes et outils utilisés devront permettre d'impulser une réflexion sur les modes de relation, de collaboration, de partage et de transfert d'informations et de savoirs entre membres.

L'appel à projets de la Ville de Brest est soutenu financièrement par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (à hauteur de 10 000 € en 2019).

1.3 MODES DE SÉLECTION DES PROJETS

Le jury de l'appel à projets de la Ville de Brest, présidé par le Conseiller Municipal délégué en charge du numérique, sera composé d'élus et de personnes qualifiées des services de la Ville ou partenaires de la Ville dans les domaines concernés.

Le jury examinera les dossiers en prenant en compte les critères suivants :

- ▣ la plus-value sociale, relationnelle et/ou culturelle du projet plutôt que la technologie,
- ▣ la prise en compte des populations les plus éloignées des technologies numériques (pour des raisons culturelles, physiques, géographiques, financières, d'âge ou d'éducation)
- ▣ la qualité des partenariats avec d'autres organismes, les modes de fonctionnement témoignant concrètement d'une mise en réseau avec des structures partenaires,
- ▣ le rayonnement possible du projet, l'importance de l'animation et de l'accompagnement pour les utilisateurs du multimédia, leur adaptation au projet et au public

Dès lors que les projets ont éligibles, un soutien est accordé moyennant si nécessaire un partage des moyens financiers alloués.

1.4 MODALITÉS DE PARTICIPATION :

Les candidats devront constituer un dossier de 5 pages maximum qui devra comporter les éléments suivants :

En première page :

- ▣ le nom (raison sociale) et les coordonnées de l'organisme qui sollicite un soutien
- ▣ le titre du projet
- ▣ montant du soutien demandé et montant global du projet
- ▣ coordonnées du responsable du projet (adresse, téléphone, télécopie, adresse électronique)
- ▣ présentation de l'organisme porteur du projet et la liste des partenaires éventuels¹

Puis :

- ▣ une synthèse du projet décrivant les actions envisagées et les étapes éventuelles ;
- ▣ les objectifs du projet, les publics visés, les animateurs ;
- ▣ le budget simplifié et le calendrier prévisionnel du projet.

Les candidats acceptent par ailleurs que leurs projets soient rendus publics, notamment par diffusion sur Internet ainsi que le bilan si celui-ci est retenu.²

De plus, pour les porteurs de projets ayant déjà bénéficié d'un soutien dans le cadre des éditions précédentes de l'appel à projets, il est demandé un **article de bilan du projet soutenu** (TITRE DU PROJET / Partenaires du projet / Bilan de l'action / Suite à donner / Budget). Sans cet article, tout nouveau projet ne pourra être examiné par le jury.

Les projets seront adressés au Service Internet et Expression Multimédia de la Ville de Brest à partir d'un dossier à envoyer **avant le 13 septembre 2019**.

¹ Le porteur de projet doit préciser pour chaque partenaire associé le type de partenariat et joindre l'accord écrit du partenaire

² Voir imprimé d'autorisation en annexe

Dossier à envoyer :

Par voie postale à :

Monsieur le Maire de Brest
Service Internet et Expression Multimédia
Appel à projets Usages du numérique
BP 92 206
29 222 BREST Cedex 2

Ou par voie électronique à : florence.morvan@mairie-brest.fr

1.5 PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- ▣ Relevé d'identité bancaire
- ▣ Copie de (des) l'accord(s) écrit(s) du (des) partenaire(s)
- ▣ Formulaire d'autorisation pour rendre le projet public

1.6 CALENDRIER

- ▣ Lancement de l'appel à projets : 17 juin 2019
- ▣ Clôture de l'appel à projets : 13 septembre 2019
- ▣ Réunion du jury : semaine 42
- ▣ Résultats du jury communiqués par mail aux porteurs de projets : semaine 43
- ▣ Réunion plénière de présentation des projets avec l'ensemble des lauréats : mi-novembre

Annexe I

FORMULAIRE D'AUTORISATION

Je soussigné

NOM :Prénom :

Association, organisation :

Adresse :

Accepte que l'appel à projet que j'adresse à la Ville de Brest soit rendu public ; et notamment sur le site Internet www.a-brest.net

Fait à Brest, le :

Signature :

Annexe II : Récapitulatif des appels à projets ou dispositifs de financement de la ville de Brest et de Brest métropole

La ville de Brest et la métropole lance, chaque année, plusieurs appels à projets qui peuvent aussi soutenir vos initiatives. Chacun d'eux à son calendrier, ses critères, son mode d'emploi. N'hésitez pas à les solliciter et à prendre contact.

Appel à projets (AAP) ou subvention sur projet spécifique	Objet	Calendrier	Service concerné	Téléphone Email Adresse	Lien internet
AAP Multimédia « usage du numérique »	Favoriser le développement des usages internet et multimédia	Lancement de l'appel à projets : 17 juin Clôture de l'appel à projets : 13 septembre	Internet et expression multimédia	Florence MORVAN 02.98.00.82.12 Florence.morvan@mairie-brest.fr	https://www.a-brest.net/article22245.html
AAP Santé	Soutenir les actions de prévention et d'éducation à la santé sur la ville de Brest	1 ^{ère} session : Lancement de AAP en avril / Clôture en septembre 2 ^{ème} session Lancement en juin / Clôture en octobre 3 ^{ème} session Lancement en octobre / Clôture en Décembre	Promotion de la santé	Sabine KERROS 02.98.00.80.80 Promotion-santé@mairie-brest.fr	http://www.sante-brest.net/article602.html

Projet éducatif et citoyen	Impulser des actions éducatives innovantes au service de tous les enfants et jeunes de la ville de Brest	Pas d'échéance	Mission Dynamiques éducatives et Jeunesse	<p>Hakima MOUSSAID 02.98.00.86.58 hakima.moussaid@mairie-brest.fr</p> <p>Les demandes doivent en règle générale être présentées à l'agent de développement local du quartier concerné :</p> <p>Bellevue : Stéphanie LEON - stephanie.leon@mairie-brest.fr - 02 98 00 85 11</p> <p>Centre-ville : Yolande TARTERET - yolande.tarteret@mairie-brest.fr - 02 98 00 88 77</p> <p>Europe : Carine DREAU - carine.dreau@mairie-brest.fr - 02.98.34.26.34</p> <p>Lambézellec : Laurence MENEZ - laurence.menez@mairie-brest.fr - 02 98 00 85 31</p> <p>Quatre-Moulins : Mathieu LAVIE - mathieu.lavie@mairie-brest.fr - 02 98 00 85 53 Saint-Marc : Laure BERNARD - laure.bernard@mairie-brest.fr - 02 98 00 85 78</p> <p>Saint-Pierre : Marine ROUVEL - marine.rouvel@mairie-brest.fr - 02 98 00 81 80</p>	https://www.brest.fr/vivre-ensemble/preparer-lavenir-des-enfants/le-projet-educatif-et-citoyen-3687.html
AAP collèges et lycées	Réalisation d'actions innovantes et concrètes au bénéfice des collégiens et lycéens.		Mission Dynamiques éducatives et Jeunesse	<p>Nathalie GAUTIER 02 98 00 84 15 Nathalie.gautier@brest-metropole.fr</p>	https://www.brest.fr/vivre-ensemble-a-tous-ages/enfance-education/appel-a-projets-colleges-lycees-1920.html

AAP « Bien vieillir à Brest »	<p>Pour que chacun puisse vivre dans un habitat choisi et adapté aux différents âges de la vie, Pour que chacun puisse vivre pleinement dans la Ville : transports, aménagement urbain, accessibilité...</p> <p>Pour que chacun puisse vivre activement sa citoyenneté et entretenir des liens sociaux : loisirs, culture, sports, citoyenneté, relations sociales, multimédia et numérique...</p>	A venir	CCAS secteur « bien vieillir à Brest »	<p>Anne LE CONTELLEC 02 98 33 21 63 antenne-clic@ccas-brest.fr</p> <p>CLIC – Appel à projet « Bien vieillir à Brest » 253 rue Jean Jaures 29200 Brest</p>	https://www.a-brest.net/article19358.html
AAP « Brest, ville Amie Des Aînés »	Mieux prendre en compte le vieillissement de la population	Clôture de l'AAP le 07 juin.	CCAS	ccas-direction@ccas-brest.fr Direction action sociale et santé, 40 rue Jules, Ferry 29200 Brest	
AAP « Lien social et partenariat associatif de la ville de Brest »	Lutter contre l'isolement social et développer l'autonomie des personnes et développer la dynamique bénévole et partenariale, le « faire-ensemble »	1 ^{ère} cession : Clôture de l'AAP le 7 juin 2 ^{ème} cession : Clôture le 4 octobre	Ville de Brest et CCAS	ccas-direction@ccas-brest.fr CCAS de la Ville de Brest Unité de Lien et d'Insertion Sociale (ULIS), 40 rue Jules Ferry, 29200 Brest.	https://www.a-brest.net/article20895.html

Contrat de Ville	<p>Permettre d'agir ensemble pour plus d'égalité sociale et territoriale, au service de la qualité de vie pour tous les habitants et du vivre ensemble.</p> <p>Vise particulièrement la qualité de vie et l'intégration urbaine des quartiers populaires et de leurs habitants.</p>	<p>1^{ère} cession : Clôture de l'AAP le vendredi 1er février inclus</p> <p>2^{ème} cession : Clôture de l'AAP le vendredi 9 août inclus</p>	<p>Mission Développement Social Urbain</p>	<p>Loïc FRENAY 02.98.34.67.10 dsu@brest-metropole.fr</p>	<p>https://www.brest.fr/actus-agenda/publications/publications-2611/contrat-de-ville-appel-a-projets-2019-12908.html?cHash=33340ed3d923a1b19695d4b5accc8e36</p>
AAP Citoyenneté – Handicap « Ville inclusive, ville pour tous »	<p>Favoriser l'autonomie des enfants, jeunes, adultes en situation de handicap, notamment en leur facilitant l'accès au milieu ordinaire. Améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap de manière innovante; Contribuer à faire évoluer les représentations liées aux handicaps.</p>	<p>1^{ère} cession : Clôture de l'AAP le 10 avril 2019 inclus</p> <p>2^{ème} cession : Clôture de l'AAP le 20 septembre 2019 inclus</p>	<p>Mission Handicap - DPRTU</p>	<p>Sylvie SOVRANO-CHELLOUG 02 98 00 88 82 16, Rue Alexandre Ribot 29 200 Brest sylvie.sovrano@brest-metropole.fr</p> <p>Marie-Claude POSTIC 02 98 00 88 99 Mail : marie-claude.postic@mairie-brest.fr</p>	<p>https://www.brest.fr/vivre-ensemble/assurer-legalite-des-chances/appel-a-projet-citoyennete-et-handicap-2018-1845.html?MP=1845-1958</p>
Fonds d'initiative citoyenne	<p>Soutenir les initiatives des habitants dans la vie de leur quartier, prioritairement sur les quartiers prioritaires du contrat de ville.</p>	<p>Pas d'échéance</p>	<p>Direction de la proximité</p>	<p>Mairie de Brest Direction de la Proximité 2 rue Frézier 29200 BREST direction-de-la-proximite@mairie-brest.fr Secrétariat : 02 98 00 88 20</p> <p><i>Ou aux Mairies de quartier :</i> 02 98 00 80 80</p>	<p>-</p>

				<p>Mairie de quartier de Bellevue : 25 place Napoléon III, 29200 Brest - mairie-bellevue@mairie-brest.fr</p> <p>Mairie de quartier de Lambézellec : 25, rue Robespierre, 29200 Brest - mairie-lambezellec@mairie-brest.fr</p> <p>Mairie de quartier de l'Europe : 31, rue Saint-Jacques, 29200 Brest - mairie-europe@mairie-brest.fr</p> <p>Mairie de quartier de Saint-Marc : 124, rue de Verdun, 29200 Brest - mairie-saint-marc@mairie-brest.fr</p> <p>Mairie de quartier de Saint-Pierre : 26, rue Jean-François Tartu, 29200 Brest - mairie-saint-pierre@mairie-brest.fr</p> <p>Mairie de quartier des Quatre Moulins : 200, rue Anatole France, 29200 Brest - mairie-quatre-moulins@mairie-brest.fr</p>	
AAP : Réussir les transitions dans l'économie	Soutenir des projets qui relèvent des transitions (numérique, écologique et sociétale) appliquées à une ou plusieurs des filières prioritaires pour Brest métropole (défense, sûreté-sécurité, sciences et technologies marines, industries navales, commerce maritime,	L'étude des dossiers est réalisée au fil de l'eau.	service Relations Entreprises de Brest métropole	<p>service Relations Entreprises de Brest métropole</p> <p>02 98 33 50 50</p> <p>relations-entreprises@brest-metropole.fr</p>	https://www.brest.fr/entreprendre/strategie-metropolitaine-de-developpement-economique/appele-a-projets-reussir-les-transitions-dans-l-economie-3848.html

	pêche et aquaculture, algues, activités maritimes et de loisirs, énergies marines, agriculture et filières alimentaires, économie sociale et solidaire, numérique, industries créatives, banque-assurance, santé, économie touristique, etc.).				
--	--	--	--	--	--